



36 Bd de Stalingrad
24150 LALINDE

Tel : 05 53 73 56 20
Fax : 05 53 73 56 21
Mail : ccbdp@ccbdp.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BASTIDES DORDOGNE -PERIGORD**

Nombre de Conseillers en
exercice : 64
Présents : 54
- Titulaires : 52
- Suppléants : 2
Procurations : 3
Votants : 57
Pour : 57
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre janvier, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES des BASTIDES DORDOGNE-PERIGORD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle La Calypso, à BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc GOUIN.

Date de convocation : 17/01/2023

Présents : ROQUE Sylvie, COUILLARD Jean-Philippe, DEGUILHEM Thierry, PIBOYEU Jean-François, CAROT Annick, BAGES Éléonore, LIGNAC Michel, LANDAT Sébastien, GENDREAU Marielle, DELFOUR Paul-Mary, FLEURY Raymond, MONTI Bruno, ALLOITTEAU Jean-Paul, LUMEN Julie, ROUGIER Robert, FARGUE Esther, RICAUD Jean-Marc, MANCEL Marie-Josée, BOULLET Jérôme, BÉRAUD Pierre-Manuel, DIOT Emmanuelle, BOURRIER Christian, LORGUE-FAVREAU Delphine, TESTUT Thierry, MARSAT Marie-Lise, GOUIN Jean-Marc, LAFORCE Jean-Marc, BEYNE Marianne, MONTEIL Jean-Claude, ETIENNE Bernard, PRETRE Jean-Pierre, FARGE Florent, LACOSTE Alexandre, SEGALA Daniel, FABRE Nathalie, ROUSSEL Alain, BERLAND Roger, GOYOU-BEAUCHAMPS Etienne, GRIMAL Daniel, JOBELOT Nelly, MUCHA Isabelle, DELAYRE Alain, PÉREA Laurent, POUMEAU Philippe, MILLET Didier, CANZIAN Jean, CHANSARD Gérard, MONTAUDOUIN Francis, LAVILLE Philippe, PISTORE Magalie, CHASSAGNE Éric, COMPOINT Éloi, MARTIN Gérard, BRUNAT Jean-Marie.

n° 2023 - 01 - 02

OBJET :

**Approbation de la
révision de la carte
communale de
Baneuil**

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.160-1 à L.163-10 et R.161-1 à R.163-10 ;

Vu le schéma de cohérence territoriale du Bergeracois approuvé le 22 janvier 2020 ;

Vu la délibération en date du 24 mars 2006 approuvant la carte communale de la commune de BANEUIL ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord en date du 13 octobre 2020 prescrivant la révision de la carte communale de la commune de BANEUIL pour la création d'une zone dédiée à l'implantation d'un parc photovoltaïque en autoconsommation pour les besoins de l'entreprise Polyrey ;

Vu l'arrêté du Président de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord en date du 2 mai 2022 soumettant à enquête publique le projet de carte communale ;

Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique ;

Vu le rapport de l'enquête publique qui s'est déroulée du 31 mai 2022 au 30 juin 2022 inclus et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 25 juillet 2022 ;

Considérant que la carte communale telle qu'elle est présentée ce jour à l'organe délibérant de l'EPCI est prête à être approuvée, conformément aux articles susvisés du code de l'urbanisme ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

AR Prefecture

024-200034833-20230124-2023_01
Reçu le 25/01/2023
Publié le 25/01/2023

- Décide d'approuver le dossier de révision de la carte communale de BANEUIL tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Par conséquent :

- La présente délibération et le dossier annexé seront soumis à Monsieur le Préfet de Dordogne afin qu'il approuve par arrêté la révision de la carte communale de BANEUIL;
- Conformément à l'article R.163-9, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté de Communes pendant un mois ;
- Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département, dès réception de l'arrêté de Monsieur le Préfet approuvant la révision de la carte communale ;
- Le dossier de la carte communale approuvé est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord et à la mairie de BANEUIL, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.
Lalinde, le 25 janvier 2023

Le Président,



Jean-Marc GOUIN

AR Prefecture

024-200034833-20230124-2023_01_24_2-DE
Reçu le 25/01/2023
Publié le 25/01/2023